

Le ministre de la Santé

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 16 mars 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Cabinet du leader du gouvernement
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le-May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 février 2023, le député de Jacques-Cartier inscrivait au feuilleton une question au ministère de la Santé et des Services sociaux ou la Direction nationale de la santé publique quant à la présence d'études sur l'impact du bruit autoroutier sur la santé publique, et si ce n'est pas le cas, s'ils comptent en réaliser une dans un avenir prochain.

La Direction générale de santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux dispose de différents avis, rapports et revues de littérature sur les effets du bruit environnemental sur la santé, notamment un avis scientifique de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) qui fait le point sur les effets avérés du bruit environnemental sur la santé et la qualité de vie des personnes¹. Un « Avis de santé publique sur le bruit du transport et ses impacts potentiels sur la santé des Montréalais » a aussi été produit par la Direction régionale de santé publique de Montréal et est disponible en ligne².

Nous ne prévoyons pas réaliser d'étude portant sur l'impact du bruit autoroutier sur la santé de la population, car nous jugeons que les connaissances scientifiques actuelles sur le sujet sont suffisamment documentées.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 23-MS-01347

¹ https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2048_politique_lutte_bruit_environnemental.pdf

² https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Bruit/Avis_Bruit_01e5_web.pdf